

Stratégie d'informatique en nuage du GC 2024

Questions et réponses de l'industrie – vague 2

Q1. En quoi consiste la nouvelle Stratégie d'informatique en nuage du GC 2024?

La Stratégie d'informatique en nuage du GC 2024 permettra au Gouvernement du Canada (GC) d'améliorer la supervision de l'utilisation du nuage et la mise en œuvre de contrôles de consommation et de coûts.

Dans le cadre de la Stratégie d'informatique en nuage du GC 2024, Services partagés Canada (SPC) supervisera les services d'hébergement de l'ensemble du GC, y compris les centres de données et les centres d'infonuagique.

L'approche globale des services d'hébergement :

- comprend un modèle de financement à l'échelle de l'organisation;
- encourage la collaboration entre SPC et les spécialistes des finances du GC;
- optimise la valeur dans l'ensemble des environnements d'hébergement;
- énonce des critères et des processus clairs pour la migration des applications du GC vers le nuage.

Q2. Qui sera touché par la Stratégie d'informatique en nuage du GC 2024?

Tous les ministères et organismes du GC assujettis aux instruments de politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) feront partie de la stratégie.

Q3. Pourquoi changeons-nous le processus d'approvisionnement infonuagique?

Nous devons nous assurer que l'approvisionnement infonuagique du GC répond aux besoins de l'adoption infonuagique actuelle du GC.

SPC est engagé à réaliser des améliorations au processus d'approvisionnement pour les services d'hébergement qui assureront l'optimisation pour le GC.

Q4. Pourquoi modifions-nous l'approvisionnement infonuagique du gouvernement du Canada (GC) ?

R : Le paysage de l'infonuagique a évolué au cours des années qui ont suivi l'établissement du présent accord-cadre.

Il est important que le GC continue de moderniser et de renouveler son approche en matière d'acquisition des technologies.

La nouvelle stratégie d'informatique en nuage du GC 2024 soutiendra les ministères et les organismes dans la modernisation de leur TI d'une façon qui intègre l'acquisition de TI à long terme afin d'accroître la stabilité de leur environnement infonuagique et de maximiser la valeur opérationnelle à l'échelle du gouvernement

Q5. Pourquoi modifions-nous les accords-cadres (AC) ?

R : Un examen des leçons tirées des accords-cadres actuels a confirmé leurs valeurs pour le GC, car ils permettent d'obtenir un accès efficace (rapide) et sécurisé aux services infonuagiques pour le GC.

Toutefois, l'examen a également permis de mettre en évidence certains problèmes et de formuler des principales recommandations en vue d'une amélioration à mesure que la consommation de services infonuagiques augmente dans l'ensemble du GC.

Ainsi, les AC seront mise à jour pour répondre à certains des principaux défis et recommandations afin d'assurer la continuité des services et de soutenir les ministères jusqu'à ce qu'une nouvelle génération de mécanismes d'approvisionnement soit disponible.

Q6. Sur quel mécanisme d'approvisionnement SPC va-t-il se concentrer en premier ?

R : La première priorité est le mécanisme contractuel pour l'infrastructure en tant que service (IaaS).

Q7. Un temps et des efforts considérables ont été investis à la mise en concurrence, à la négociation et à l'utilisation des accords-cadres existants. Tout ce travail va-t-il être abandonné maintenant ?

R : Non. Le temps et les efforts considérables investis à la mise en concurrence, à la négociation et à l'utilisation des accords-cadres existants ne seront pas abandonnés. L'objectif est de tirer parti du travail de base existant et de s'en inspirer. De nombreux éléments des accords-cadres, tels que les conditions générales et les exigences en matière de sécurité, seront réinvestis dans la conception de la nouvelle génération de mécanismes d'approvisionnement.

Q8. L'industrie sera-t-elle impliquée et consultée sur la nouvelle stratégie ?

R : Oui. SPC s'engage dans un processus de consultation avec les parties prenantes de l'industrie, y compris les détenteurs actuels d'un AC et les nouveaux fournisseurs qui pourraient vouloir concourir pour les nouveaux mécanismes contractuels infonuagique du GC.

Q9. Comment et quand allez-vous vous engager avec l'industrie ?

R : La première journée de l'industrie sur la Stratégie d'informatique en nuage du GC 2024 eu lieu le 29 novembre 2023.

La deuxième journée de l'industrie est prévue pour le 31 janvier 2024.

Les dates des occasions de mobilisation seront publiées sur [AchatsCanada](#) lorsqu'elles seront connues.

Q10. Pourquoi faites-vous appel à l'industrie alors que vos plans ne sont pas finalisés ?

R : Dans un esprit de transparence et de collaboration, nous impliquons l'industrie, ainsi que les ministères et les organismes, dès le début du processus. Cela permet à toutes les parties prenantes de collaborer avec nous et de nous aider à concevoir et à développer la prochaine itération des services infonuagiques pour le GC.

En mobilisant les intervenants le plus tôt possible, nous profitons d'une riche expertise et d'un écosystème de TI de pointe qui répondra le mieux possible aux besoins du GC et de la population canadienne.

Q11. J'aimerais ne pas avoir à me qualifier pour chaque mécanisme d'approvisionnement distinct qui est lancé. Quelles sont mes options?

R : Nous n'avons pas de réponse à cette question pour le moment. Notre engagement continu auprès de l'industrie nous permettra de tenir compte de ce type de préoccupations dans notre planification.

Q12. Le processus de sécurité lié à l'accord-cadre n'a pas été facile. Devrons-nous le refaire?

R : Le travail que nous avons effectué en lien avec l'accord-cadre n'est pas perdu. Notre engagement continu auprès de l'industrie nous permettra de tenir compte de ce type de préoccupations dans notre planification.

Q13. Concernant l'accord-cadre, j'ai un gestionnaire de marché dédié. Qu'advient-il de ce rôle?

R : Notre mobilisation continue aidera l'industrie à prendre des décisions d'affaires sur les ressources requises pour poursuivre notre soutien de l'accord-cadre actuel et le nouvel écosystème comprendra ce type de considérations dans notre planification.

Q14. Comment le modèle décentralisé a-t-il conduit à une croissance exponentielle des coûts de l'infonuagique. Quels défis cela pose-t-il pour la gestion des fonds et des ressources?

R : Le modèle décentralisé a contribué à une croissance significative des coûts de l'infonuagique. Cette situation complique la gestion efficace des fonds et des ressources dans l'ensemble de l'administration centrale. Une planification minutieuse et la surveillance des initiatives liées à l'infonuagique sont nécessaires pour garantir une gestion financière responsable au sein du gouvernement.

Q15. Certains ministères choisissent de mettre fin à des initiatives en raison de préoccupations liées à l'affectation des ressources. Que fait SPC pour aider ces ministères?

R : Stratégie d'informatique en nuage du gouvernement du Canada (GC) 2024 ne vise pas à freiner l'innovation ou les opérations. Nous devons continuer à bénéficier de la rapidité et de l'agilité que l'infonuagique nous procure. Ce que nous faisons, c'est mettre en place des contrôles appropriés, ce qui inclut un plus grand nombre de mécanismes de vérification et d'équilibrage au sein de nos propres systèmes.

Comme nous le faisons avec l'industrie, nous nous engageons auprès des ministères et des organismes, dès le début et de façon fréquente, afin qu'ils puissent contribuer à la conception et au développement de la prochaine version des services infonuagiques pour le gouvernement fédéral.

En mobilisant les parties prenantes le plus tôt possible, nous bénéficierons d'une vaste expertise et pourrons concevoir un écosystème de TI de pointe qui répondra de manière optimale aux besoins du gouvernement et des Canadiens.

Q16. Comment seront évaluées les demandes concernant les nouvelles exigences opérationnelles de l'infonuagique?

R : Les demandes des ministères seront approuvées si elles s'inscrivent dans les catégories suivantes :

- mandats ministériels
- exigences législatives
- sécurité

Nous continuerons à travailler avec les ministères pour :

- assurer la continuité du service
- définir le paysage infonuagique actuel du GC
- prodiguer des conseils, des directives et une orientation

Q17. SPC continuera-t-il de soutenir d'autres ordres de gouvernement et comment en tiendra-t-on compte dans l'élaboration de nouveaux modes de soutien?

R : Cette nouvelle orientation concerne également d'autres utilisateurs des services infonuagiques du Gouvernement du Canada (GC), y compris les autres échelons du gouvernement et les universitaires.

Q18. SPC continuera-t-il à facturer des frais de courtage aux autres paliers du gouvernement?

R : Le mandat de SPC permet de soutenir d'autres juridictions dans la mesure où il n'y a pas d'incidence sur les coûts. Les frais de courtage nous permettent de fournir des services infonuagiques à d'autres paliers du gouvernement tout en restant dans les limites de notre mandat.